

## Fiche pour enseignants : Qui pollue paie ?!

Degré	5 à 8H	Objectif	Comprendre le principe du pollueur-payeur avec le cas des déchets.
Durée	45 minutes	Matériel	De quoi écrire

### DÉROULEMENT

1. Faire lire aux élèves la 1<sup>ère</sup> partie de l'histoire des 2 familles ci-dessous.
2. Discuter avec les élèves des 2 scénarios :
  - Qu'en disent les élèves ?
  - Est-ce que la commune devrait augmenter le ramassage et par la même augmenter les coûts ?
  - Est-ce que le système décrit est juste ?
  - Ont-ils des propositions pour améliorer la situation ?
3. Faire lire la 2<sup>ème</sup> partie aux élèves.
4. Calculer combien cela coûtera pour chaque famille en fonction des informations du texte de la Partie 1.



Réponses :

Poilalamain = 1'100.- + 26 X 10 = 1'360.- ; Branquignole = 1'100.- + 52 X 10 = 1'620.-

5. Rediscuter avec les élèves :
  - Que pensent-ils de la décision de la commune ?
  - La situation est-elle juste pour les 2 familles ?
  - Est-ce que la famille Branquignole va plus trier et moins faire de déchets ?
  - ...

### HISTOIRE DES FAMILLES POILALAMAIN ET BRANQUIGNOLE

#### PARTIE 1

La famille Branquignole, composée de Véronique, Yvan, Emma et Loïc, habite dans le même quartier que la famille Poilalamain. Pour l'organisation des courses et du ménage, c'est un peu plus improvisé chez les Branquignole car les parents travaillent beaucoup et ils ne prennent pas le temps d'anticiper leurs achats (nécessaires ou inutiles). Ils ne font jamais de liste de course et reviennent souvent avec des cargaisons de nourriture sur-emballées. Parfois, la famille n'arrive pas à manger tout ce qu'ils ont acheté et doivent jeter des aliments. Souvent, ils décident d'acheter des objets sur un coup de tête sans se préoccuper du fait qu'ils seront amenés à la déchetterie ou mis à la poubelle après 3-4 utilisations comme le dernier ouvre-boîte automatique acquis il y a 6 mois. Question déchets, la famille Branquignole a de la peine à suivre le rythme. Ils courent à la déchetterie toutes les semaines où ils sont d'ailleurs très bien connus et descendent 3 sacs de 35l par semaine en bas de l'immeuble. Le papier, le verre et les biodéchets sont vidés 2 fois par semaine par Emma et Loïc.

La famille Branquignole paie aussi des impôts d'un montant de 1'500 CHF par an dédié au ramassage des déchets organisé par la commune pour les containers ainsi que pour la déchetterie.

La commune organise les heures de présence à la déchetterie ainsi que le ramassage en porte-à-porte pour les poubelles, le verre, le papier et les biodéchets. Ils ont beaucoup de travail et se demandent s'ils ne devraient pas augmenter la fréquence de passage des camions dans certains quartiers car il y a plusieurs familles qui vivent comme les Branquignole. En plus, il y a toujours plus de monde dans la commune. Mais si le camion passe plus souvent et que les horaires de la déchetterie sont élargies...il y aura forcément une augmentation des coûts...et donc des impôts. La commune sait que les habitants ne seraient pas contents mais comment faire ?!

## PARTIE 2

La commune a pris une décision. Elle va augmenter la fréquence des camions et inciter les citoyens à trier davantage pour économiser les ressources et aussi faire baisser la quantité de déchets à incinérer. De plus, elle souhaite introduire un système qui respecte le principe du pollueur-payeur. Dorénavant, chaque famille paiera une taxe forfaitaire de 1'100.- + 10.- par sac poubelle.



### POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA TAXE AU SAC

[www.vaud-taxeausac.ch/fr/6/presentation-du-sac-taxe](http://www.vaud-taxeausac.ch/fr/6/presentation-du-sac-taxe)

[www.sacneva.ch/index.php?id=15](http://www.sacneva.ch/index.php?id=15)

[www.ville-fribourg.ch/fr/pub/officielle/edilite/genie\\_civil/voirie/taxes\\_dechet.htm](http://www.ville-fribourg.ch/fr/pub/officielle/edilite/genie_civil/voirie/taxes_dechet.htm)